

Présentation des cours de la Licence de Philosophie 2023-2024 (présentiel) : semestres impairs

(pour les horaires et les salles, voir ADE)

LICENCE 1 semestre 1 (portails 3 et 7)

HPH1U01 Méthodologie du travail universitaire 3ECTS

Validation : 1 note de CC + 1 écrit de CT

Enseignant : Thomas Bellon

Le cours vise l'apprentissage des compétences fondamentales de la discipline (analyse conceptuelle, lecture critique de textes) et de compétences transversales élémentaires comme la prise de notes, la rédaction d'une fiche de lecture, etc.

HPH1U02 Philosophie générale 1 6ECTS (= portail 7)

Validation : 1 écrit de CT

Enseignants : Norbert Lenoir et Thomas Bellon Amphi 8 Guyon

N. Lenoir : « Les philosophes 'dynamiteurs' »

« Vivre est un mal ». « Non, répond Diogène de Sinope, mais mal vivre ». Le but de ce cours sera de présenter ce que l'on pourrait appeler les dynamiteurs de la philosophie. Par ce terme, nous n'entendons pas des penseurs qui ont dynamité la philosophie en elle-même, mais certains de ses concepts comme ceux de raison, de liberté, de bien, de mal. Alors, nous essayerons de retrouver l'inspiration de Nietzsche qui dans *Ecce Homo* se définit ainsi : « Je ne suis pas un homme, je suis de la dynamite ». Ce dynamitage nous permettra peut-être de comprendre la distinction cynique entre bien vivre et mal vivre. Nous proposerons non pas un exposé systématique mais plutôt des tableaux de ces différents 'dynamiteurs' en commençant par les sophistes, les philosophes du Chien (les cyniques), Spinoza, Schopenhauer, Max Stirner et enfin Nietzsche.

Bibliographie :

Platon, *Protagoras*

Schopenhauer : *Le monde comme volonté et comme représentation*

Max Stirner : *L'unique et sa propriété*

Nietzsche : *Le gai savoir*

Th. Bellon : « La liberté »

Ce cours à destination des étudiants de première année de licence propose une réflexion générale, appuyée par la lecture des auteurs classiques de l'histoire de la philosophie, sur la notion de « liberté ». Trois axes de réflexions sont principalement envisagés : la métaphysique, la morale et la politique.

HPH1U03 Philosophie générale 2 6ECTS (= portail 3)

Validation : 1 écrit de CT

Enseignants : Norbert Lenoir et Marion Krafft Amphi 6

N. Lenoir : « Les philosophes 'dynamiteurs' » (voir résumé cours portail 7)

M. Krafft : « Les grands problèmes de l'éducation morale en philosophie »

« Comment éduquer des individus, en faisant d'eux des êtres moraux, c'est-à-dire des hommes au sens plein ? » Cette question constitue une bonne introduction à quelques problèmes centraux d'histoire de la philosophie, que nous tâcherons d'explorer ensemble :

1) le problème (psychologique) de la raison et des passions : la « vertu » est-elle réductible à un savoir qui pourrait s'enseigner ? Nous verrons comment Platon, en réponse aux sophistes, garantit la possibilité d'apprendre la vertu, à condition de repartir des potentialités au savoir déjà présentes en nous – ce qui le soumet à la critique d'Aristote, pour qui les vertus morales sont irréductibles à des capacités intellectuelles.

2) le problème (anthropologique) de la nature et de la culture : la formation morale de l'homme consiste-t-elle à cultiver la nature en lui, ou à la dépasser ? Nous nous arrêterons sur les présupposés de 'l'éducation naturelle' prônée par Rousseau : si c'est la société qui corrompt l'homme, alors il faut suivre chez l'enfant la marche de la nature, au lieu de traiter son esprit comme une simple « table rase » où inscrire les préceptes du devoir, comme le fait Locke – ce qui pose néanmoins le problème de la conversion à une morale autonome qui, pour Kant, exige de rompre radicalement avec les impulsions naturelles.

3) le problème (politique) de la contrainte et de la liberté : comment des institutions éducatives peuvent-elles éduquer l'homme à vivre libre en société ? Face à cette exigence d'autonomie, on se demandera quelle place il faut donner à l'autorité (de l'enseignant, des institutions) dans l'éducation aux enfants : si, comme le pense Dewey, l'éducation dans une société démocratique doit prendre le sens d'une libre expérience de la vie collective, faut-il renoncer à toute superstructure éducative et aller vers une « société sans école » (Illich) ? Nous finirons par la réponse d'Arendt à Dewey.

OUVRAGES CONSEILLÉS (*en commençant par les titres en gras*)

PLATON, *Protagoras*, Paris, Flammarion, 1997, trad. F. Ildefonse.

PLATON, *Ménon*, Paris, Flammarion, 1991, trad. M. Canto-Sperber.
ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, Paris, J. Vrin, 1967, trad. J. Tricot.
LOCKE, *Quelques pensées sur l'éducation*, Paris, J. Vrin, 2007, G. Compayré.
ROUSSEAU, *Émile ou de l'éducation*, Paris, Garnier frères, 1961.
KANT, *Réflexions sur l'éducation*, Paris, J. Vrin, 1974, trad. A. Philonenko.
DEWEY, *Démocratie et éducation : introduction à la philosophie de l'éducation*, Paris, A. Colin, 1975, trad. G. Deledalle.
ARENDRT, *La Crise de la culture : huit exercices de pensée politique*, Paris, Gallimard, 1989, trad. P. Lévy.
Illich, *Une Société sans école*, Paris, Éditions du Seuil, 1971, trad. G. Durand.

LICENCE 2 semestre 3

HPH3U01 Histoire de la philosophie ancienne 2 6ECTS

Partie A Histoire de la philosophie ancienne

Enseignante : Marion Krafft

Cours : « Cités et citoyens chez Platon et Aristote »

La crise moderne de la citoyenneté a pu motiver une référence nostalgique à celle des Anciens (cf. Benjamin Constant). Nous chercherons à en déterminer la pertinence à partir des philosophies politiques de Platon et d'Aristote, en posant une série de problèmes relatifs à la définition du « citoyen ». **1)** Nous commencerons par définir le citoyen à partir de la « cité » à laquelle il appartient, en nous demandant : sur quelle base une multitude d'individus peut-elle former une véritable communauté unifiée ? Et, si c'est à partir d'une fin commune, la cité peut-elle se contenter, comme d'autres formes de communauté, de se donner un objectif économique ou sécuritaire, ou doit-elle tendre à « la vie bonne » (ce qui pose le problème de l'articulation entre bonheur collectif et individuel) ? Mais dès lors, s'il n'y a qu'une fin valable pour une cité, comment rendre compte de la pluralité des constitutions politiques ? **2)** Nous essaierons ensuite de donner une définition unifiée du citoyen : y a-t-il autant de citoyens que de cités différentes, ou faut-il penser, par exemple, que seuls les membres d'une communauté démocratique sont des « citoyens » au sens plein du terme ? Cet idéal de citoyenneté, en ce qu'il paraît exclure certains citoyens comme « passifs », nous amènera à poser le problème de l'égalité entre les citoyens (est-elle toujours juste?) et de l'utopie politique (est-elle nécessairement irréalisable) ? **3)** Nous finirons, pour répondre à ces problèmes, par nous pencher sur la « fabrique de la citoyenneté », à la fois au sens idéologique de la constitution des grands mythes de la citoyenneté (ce qui posera le problème de l'usage du mensonge en politique), et au sens pédagogique de la formation du citoyen.

BIBLIOGRAPHIE

PLATON, *La République*, Paris, Flammarion, 2002, trad. G. Leroux.

PLATON, *Le Politique*, Paris, Flammarion, 2003, trad. L. Brisson et J-F. Pradeau.

PLATON, *Les Lois*, Paris, Flammarion, 2006, trad. L. Brisson et J-F. Pradeau.

ARISTOTE, *Les Politiques*, Flammarion, 2015, trad. P. Pellegrin.

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, Paris, J. Vrin, 1967, trad. J. Tricot.

LITTÉRATURE SECONDAIRE (d'introduction à la philosophie politique de Platon et d'Aristote)

PRADEAU Jean-François, *Platon et la cité*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.

WOLFF Francis, *Aristote et la politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008.

Partie B Langue ancienne disciplinaire

Enseignante : Marion Krafft

Le cours « Cités et citoyens chez Platon et Aristote » sera complété par un TD de langue disciplinaire « grec ancien ». Nous reprendrons, à partir de textes issus autant que possible du cours, quelques fondamentaux de la langue grecque : alphabet, déclinaisons, conjugaison, grammaire, accentuation. Le cours s'adressera ainsi tant aux débutants, qui pourront y acquérir les bases d'une compréhension écrite de la langue, qu'aux progressants, qui y verront une occasion de se familiariser avec un lexique proprement philosophique – et ce, dans l'objectif de parvenir tous ensemble, à la fin du semestre, à traduire approximativement des extraits de textes (pour les passages les plus simples), ou à faire le va-et-vient entre le texte grec et sa traduction française (pour les passages plus compliqués).

HPH3U04 Méthodologie de l'explication de texte 3ECTS

Validation : 1 note de CC + 1 écrit de CT

Enseignant : Thomas Bellon

Exercices d'explication sur une variété de textes philosophiques.

HPH3U05 Méthodologie de la dissertation 3ECTS

Validation : 1 note de CC + 1 écrit de CT

Enseignante : Marion Krafft

Ce cours se propose de reprendre, petit à petit, les principes propres à la dissertation de philosophie : après une introduction qui, en retraçant la genèse de l'exercice, fera valoir sa spécificité, ses objectifs et ses limites, nous entreprendrons de refaire nous-mêmes le parcours menant à la forme achevée de la « dissertation », en repartant de petits textes de format libre rédigés en réponse à une question de philosophie (essais), pour aller progressivement jusqu'aux subtilités de l'analyse du sujet, de l'élaboration

d'une problématique, de la construction du plan et de la rédaction d'une introduction. Le cours s'adresse donc y compris à des étudiants peu familiers (ou à l'aise) avec cet exercice, à condition qu'ils aient quelques connaissances en philosophie – une culture de départ amenée à s'enrichir au fil des sujets traités, qui seront prétexte (conformément à l'esprit de la dissertation) à explorer des auteurs et thématiques aussi variées que possibles.

HPH3U02 Logique 2 6ECTS

Validation : 1 note de CC + 1 écrit de CT

Enseignant : Sébastien Motta

Cours : « Introduction à la logique formelle »

Ce cours est une introduction à la logique formelle. Dans la continuité du module HPH2U04 (semestre 2 de la Licence), nous aborderons cette fois de manière frontale la logique contemporaine standard (Frege, Russell, Wittgenstein, etc.). Nous étudierons successivement le calcul des propositions et le calcul des prédicats. Nous introduirons de manière tout à fait classique des petits langages artificiels et balaierons différentes approches syntaxiques et sémantiques (axiomatique, déduction naturelle, méthode des arbres) pour arriver sur l'examen de certaines propriétés métalogiques importantes (consistance, complétude, incomplétude). Nous garderons en tête les questions philosophiques colossales qui ne manquent pas de se poser à chaque étape de ces constructions.

Une bibliographie, des documents de cours et des exercices seront disponibles sur AMETICE.

HPH3U03 Philosophie politique 1 6ECTS

Validation : 1 note de CC + 1 écrit de CT

Enseignant : Norbert Lenoir

L'objet de ce cours sera de s'interroger sur la nature de la démocratie. En montrant le décalage entre la démocratie antique, qui est un régime politique sans représentants, et la démocratie moderne qui, elle, se fonde sur la représentation, nous nous concentrerons sur la notion de *représentation* pour sonder les fondements théoriques de la représentation politique. Cette enquête nous semble nécessaire pour dissiper ce paradoxe politique : si le peuple a une volonté, comment s'assurer que celle-ci est exprimée par les représentants puisqu'on ne connaît cette volonté du peuple que par celle des représentants ? En d'autres termes comment éviter que le représentant qui parle pour le peuple ne parle et n'agisse à sa place ?

Bibliographie

Rousseau, *Du contrat social*
Hobbes : *Le Léviathan*
Tocqueville : *De la démocratie en Amérique*

LICENCE 3 semestre 5

(nb. Certaines UE ne figurent que dans un des 3 parcours : Histoire de la philosophie et métaphysique *ou* Théorie de la connaissance *ou* Philosophie pratique)

HPH5U01 Epistémologie 2 6ECTS

Validation : 1 oral de CT

Enseignants : CM Julien Bernard et TD Morgan Adou

CM J. Bernard :

La philosophie des sciences, ou « épistémologie », prise en son sens large, recouvre l'ensemble des problématiques philosophiques qui sont posées par les sciences ; ces dernières étant considérées comme complexes théoriques tout aussi bien que comme institutions sociales. Comment le savoir scientifique se démarque-t-il des autres formes de connaissances, et quelle relation peut-il nouer avec elles ? Quels en sont les fondements et les limites ? Quel rôle ce type de connaissance est-il amené à jouer dans la société ? Les sciences ont-elles leur place dans l'institution des valeurs qui sont amenées à guider nos aspirations personnelles comme nos institutions sociales ?

Ces grandes questions qui guident la philosophie des sciences seront étudiées à travers une étude détaillée du texte de Husserl *La philosophie comme science rigoureuse*, qui a redéfini la problématique des rapports entre la philosophie et les sciences dans un contexte de révolution scientifique, et de montée en puissance des positions naturalistes et historicistes. Comment la philosophie peut-elle encore trouver sa place parmi ou à côté des sciences à la période contemporaine ?

TD M. Adou :

Ce cours présentera une explication linéaire du texte d'E. Husserl qui est au cœur du CM suivi par les étudiants : "La philosophie comme science rigoureuse" (1911). L'objectif est d'étudier dans le détail la problématique centrale du texte et les différentes réponses formulées par Husserl afin de permettre aux étudiants de mieux saisir les différentes approches étudiées dans la partie CM.

HPH5U02 Logique 3 6ECTS

Validation : 1 note de CC + 1 écrit de CT

Enseignant : Sébastien Motta

Cours : « Logique formelle : thèmes avancés (logiques modales et logiques non-standard) »

Ce cours prend le relais du cours Logique 2 (« Introduction à la logique formelle » – HPH3U02). Nous considérerons certaines extensions de la logique standard, notamment celles des logiques dites *modales*. Cet examen nous permettra d'aborder et d'évaluer certaines difficultés philosophiques majeures touchant aux notions aussi bien aléthiques – de possibilité, d'impossibilité, de nécessité, de contingence – que déontiques (obligation, permission, interdiction, autorisation, etc.). Nous explorerons également les usages et prétentions de certaines logiques *non-standard* (logique plurivalente, floue, logique de la pertinence, logique paraconsistante, etc.).

Une bibliographie, des documents de cours et des exercices seront disponibles sur AMETICE.

HPH5U03 Esthétique 2 6ECTS

Validation : 1 note de CC + 1 écrit de CT

Enseignants : Max Marcuzzi (CM) et Hélène Laulan (TD)

CM : « L'héritage de la *Critique de la faculté de juger* : entre jugement de goût et théorie du beau »

La *Critique de la faculté de juger* a abandonné toute détermination objective du beau, sans pour autant réduire celui-ci à la sensation agréable. Plus radicalement, elle a défait le lien entre le beau et le concept, ce qui a pour conséquence d'affranchir le beau du vrai et du bien. Or à bien des égards, les successeurs de Kant ont reconduit le beau à une détermination objective, que ce soit chez Hegel, chez Schopenhauer ou chez Nietzsche. Nous étudierons sur ces auteurs le rapport de ce que Jean-Marie Schaeffer appelle les « théories spéculatives de l'art » à ce qui chez Kant peut apparaître comme une phénoménologie en rupture avec toute théorie métaphysique tant du beau que de l'art.

Bibliographie principale :

- I. Kant, *Critique de la faculté de juger*, Paris, Flammarion (GF), 2000.
- G. W. F. Hegel, *Cours d'esthétique*, T. I, T. II, T. III, Paris, Aubier, 1995, 1996, 1997.
- M. Heidegger, *L'origine de l'œuvre d'art*, in *Chemins qui ne mènent nulle part*, Paris, Gallimard,
- F. Nietzsche, *La Naissance de la tragédie*, Paris, Gallimard (Folio Essais), 1989.

J. M. Schaeffer, *L'art de l'âge moderne*, Paris, Gallimard, 1992.
A. Schopenhauer, *Le Monde comme volonté et comme représentation*, t. II, Paris, Gallimard (Folio Essais), 2009.

HPH5U04 Langue ancienne disciplinaire 3ECTS

Validation : 1 note de CC + 1 écrit de CT

Enseignante : Joyce Brunet-Jailly

Le cours s'adresse à tous les étudiants et toutes les étudiantes qui, sans avoir nécessairement une grande familiarité avec la langue grecque, entendent apprendre à la déchiffrer, se repérer dans un texte en grec ancien, et se familiariser avec quelques concepts de philosophie antique. Il demandera d'apprendre les bases de la grammaire et de la syntaxe, ainsi que d'acquérir des notions de vocabulaire. Il entend permettre aux non-spécialistes de pouvoir, s'ils y sont confrontés dans leurs recherches futures (dès le niveau master), s'orienter de façon autonome au sein de textes en langue grecque, et d'affiner leur compréhension des traductions qui en furent réalisées

HPH5U05 A et B Méthodologie 2 6ECTS

Validation : sur chaque partie (A et B) 1 note de CC + 1 oral de CT

Partie A Méthodologie de l'explication de texte (50% de l'évaluation)

Enseignante : Marion Krafft

Ce cours se propose de renforcer la maîtrise de la dissertation de philosophie, en retravaillant, autour de sujets variés tant dans leur forme (sujets-questions, expressions, concepts) que dans leur thème (philosophie politique, morale, esthétique métaphysique, épistémologie), les compétences d'analyse de sujet, d'élaboration d'une problématique, de construction d'un plan, et de rédaction argumentée. Il demandera des élèves une participation active à des exercices de groupe (à l'oral) et à des entraînements à la rédaction (à l'écrit).

Partie B Méthodologie de la dissertation (50% de l'évaluation)

Enseignante : Marion Krafft

Ce cours a pour but d'exercer les étudiants à l'exercice d'« explication de texte », ce qui implique non seulement **1)** de s'entraîner à rédiger un commentaire dans les formes (en reprenant la structure du texte sans le paraphraser, en donnant des exemples précis sans perdre de vue la thèse générale, etc.), mais surtout **2)** d'apprendre à *lire* un texte philosophique

(en discernant les enjeux de son propos, la spécificité de sa perspective et de sa stratégie argumentative, sans éluder les problèmes de lecture éventuels). Ainsi – et parce qu’il y a autant de « méthodes » d’explication que de genres de texte et de pensée – ce cours s’arrêtera sur des extraits d’œuvres de thème et de forme variés (dialogue, essai, aphorisme, etc.), qui seront autant de prétextes à plonger un peu dans la pensée d’un auteur.

HPH5U06 Histoire de la philosophie ancienne 3 6ECTS

Validation : 1 note de CC + 1 écrit de CT

Enseignante : Isabelle Koch

Le cours portera sur la philosophie stoïcienne. Il en présentera les trois parties, telles que les ont définies les anciens stoïciens (logique, physique, éthique), et en approfondira les thèses et les concepts majeurs en prenant pour fil directeur la réflexion stoïcienne sur l’action humaine. L’étude se fondera principalement sur la lecture de textes touchant à l’ancien stoïcisme (Zénon et Chrysippe en particulier) complétés par ceux des stoïciens plus tardifs (époque impériale surtout : Epictète, Sénèque, Marc Aurèle).

Bibliographie

A. Long et D. Sedley, *Les Philosophes hellénistiques*, trad. P. Pellegrin et J. Brunschwig, vol. 2 : « Les stoïciens », Paris, GF, 2001. Disponible à la BU.

Cette anthologie rassemble les fragments et témoignages par lesquels nous avons accès à la philosophie des stoïciens, dont la plupart des ouvrages ont disparu. Cet ouvrage sera l’outil principal du cours et il est indispensable de se le procurer, car nous l’utiliserons constamment.

Les Stoïciens, traduction E. Bréhier, 2 volumes, Paris, Gallimard, coll. « Tel-Gallimard », 1962. Disponible à la BU.

Ce 2^e recueil privilégie des textes plus longs, continus, relevant du stoïcisme ancien (vol. 1) et du stoïcisme impérial (vol. 2). Sa lecture complète bien la précédente et est plus accessible en première approche.

Présentations générales de la philosophie stoïcienne :

Jacques Brunschwig, « les Stoïciens », dans *Philosophie grecque*, Monique Canto-Sperber (dir.), Paris, PUF, 1997, p. 511-562. Disponible à la BU.

Christelle Veillard, *Les Stoïciens. Une philosophie de l’exigence*, Paris, Ellipses, coll. « Aimer les philosophes », 2017.

HPH5U07 Philosophie juive 3ECTS

Validation : CCI (3 notes de CC, pas de CT)

Enseignant : Edouard Robberechts

La pensée juive s’est constituée au croisement de civilisations multiples, dont elle s’est chaque fois enrichie - par exemple au niveau biblique, talmudique ou kabbalistique. Lorsque cette pensée s’est faite philosophie,

ce fut d'abord en réponse à la philosophie musulmane, puis plus tard face aux développements - auxquels elle contribua - de la philosophie chrétienne et occidentale. Cette mixité gnoséologique ne l'a pas empêchée d'être traversée par une orientation centrale, fondatrice : sa quête éthique. Cette question éthique constituera le fil conducteur de notre relecture de l'histoire de la pensée juive, depuis les origines jusqu'à des penseurs comme Hermann Cohen, Franz Rosenzweig et Emmanuel Levinas.

Bibliographie

Julius GUTTMANN, *Histoire des philosophies juives, De l'époque biblique à Franz Rosenzweig*, Gallimard, 1994.

Charles MOPSIK, *Cabale et cabalistes*, Bayard, 1997.

Franz ROSENZWEIG, *L'Etoile de la Rédemption*, Seuil, 2003.

Emmanuel LEVINAS, *Humanisme de l'autre homme*, le Livre de Poche, 1987.

Emmanuel LEVINAS, *Totalité et infini, Essai sur l'extériorité*, le Livre de Poche, 1990.

HPH5U08 Philosophie politique 2

Validation : 1 note de CC + 1 écrit de CT

Enseignant : Marin Tessier

Cours : « Justice et inégalités politiques »

En politique, la justice se présente comme la règle qui préside aux rapports mutuels entre les citoyens. Non pas d'abord comme une formule d'égalité, mais au contraire comme une règle qui préside aux échanges et à la répartition des charges et des dignités à l'intérieur des sociétés. Dès lors, la question que nous poserons tout au long de ce parcours sera la suivante : comment trouver et déterminer la justice dans une cité ou une société inégalitaire ? Corollairement, on se demandera si la question de la justice en politique est tributaire de cette gestion, dans les sociétés, de l'inégalité en vue d'un ordre.

Les philosophes grecs qui pensent dans l'horizon de la vie politique athénienne placent la justice au cœur de la cité – elle est la question centrale qui organise la constitution de la cité idéale dans la République – et des vertus du citoyen. Cette justice fonctionne sur la reconnaissance d'une différenciation des rôles dans la cité, et de la distribution des richesses. Le christianisme introduit l'égalité foncière de la dignité des individus, sans résorber pour autant dans la pensée politique occidentale les distinctions qui régissent la société d'ordre. Celles-ci sont battues en brèche par les philosophes modernes et les penseurs des Lumières, faisant fond sur la reconnaissance d'une égalité universelle naturelle entre les individus ou adoptant un certain scepticisme. Les conceptions de la justice qui en découlent se répartissent dans un spectre allant des conceptions

jusnaturalistes au conventionnalisme. A l'époque contemporaine, les nouveaux modes de mesure et les dénonciations des inégalités à l'intérieur et entre les sociétés ont poussé à valoriser une approche procédurale de la justice en politique.

Bibliographie indicative :

PLATON, *La République*, principalement livres I et IV.

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, principalement le livre V.

ARISTOTE, *Politiques*, livre I.

PASCAL, *Pensées*, surtout Lafuma 60, Misère n° 9/24.

PASCAL, *Trois discours sur la condition des Grands*. On pourra se procurer les textes en question dans Pascal, *Pensées sur la justice, Trois discours sur la condition des grands*, prés. M. Escola, Paris, GF Flammarion, 2011.

HOBBS, *Léviathan*, surtout chap. 15.

HUME, *Traité de la nature humaine*, livre III.

ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*.

ROUSSEAU, *Du contrat social* (voir surtout I, chap. 3.)

MARX, *Le Capital*, I, 3.

DURKHEIM, *Le suicide* (1897), Paris, PUF, 1969.

DURKHEIM, *De la division du travail social* (1893), Paris, PUF, 2013.

RAWLS, *Théorie de la justice* (1971), trad. de l'anglais, Paris, Points, 2009.

WALZER, *Sphères de justice* (1983), tr. de l'anglais, Paris, Seuil, 2013.